



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Saint-Léandre

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-LÉANDRE

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Léandre, tenue le mardi le 19 décembre 2023 tenue devant public à la salle municipale située au 2005, rue de l'Église à Saint-Léandre, à 19h 30.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Steve Castonguay, Maire
Monsieur Robert Tremblay, Conseiller # 1
Madame Nicole Lacroix, Conseillère # 2
Monsieur Marc-André Bérubé, Conseiller #3
Madame Julie Michaud, Conseillère # 4
Madame Andrée Blouin, Conseillère # 5

EST ABSENTE

Madame Joyce Truchon, Conseillère # 6

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Monsieur Steve Castonguay, maire.

Monsieur André Marcil, fait fonction de secrétaire-trésorier.

Trois personnes sont présentes à la séance extraordinaire qui se tient devant public

1. **Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

Le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19h 30.

2. **Adoption de l'ordre du jour**

Faisant suite à la présentation de l'ordre du jour par Monsieur Castonguay

RÉSOLUTION 2312-07

Il est proposé par **Madame Julie Michaud** d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la rencontre mot de bienvenue
2. Adoption d'ordre du jour
3. Adoption du plan triennal 2024-2025-2026
4. Adoption du budget 2024
5. Période des questions exclusivement sur le PTI et le Budget
6. Levée de la séance extraordinaire

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents



N° de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Saint-Léandre**

3- Dépôt plan triennal des immobilisations 2024-2025-2026

André Marcil, directeur général secrétaire trésorier, a déposé le plan triennal des immobilisation 2024-2025-2026, le vendredi 8 décembre 2023 par avis public. Cela au moins huit jours avant la session au cours de laquelle le Plan Triennal des Immobilisations doit être déposé, et le greffier trésorier en fait lecture

Projets	Estimation	2024	2025	2026
Administration Générale				
Tablettes (note 1)	5 000.00 \$	5 000.00 \$		
Compostage (note 3)	150 000.00 \$	150 000.00 \$	- \$	- \$
Transport routier				
Signalisation (note 2)	10 000.00 \$	10 000.00 \$		
Garage Municipal (note 8)	100 000.00 \$	50 000.00 \$	25 000.00 \$	25 000.00 \$
Équipements roulant (note 4)	450 000.00 \$	50 000.00 \$	200 000.00 \$	200 000.00 \$
Réfection rue de l'Église (note 5)	20 000.00 \$	10 000.00 \$	5 000.00 \$	5 000.00 \$
Rechargement gravier rangs (note 6)	160 000.00 \$	80 000.00 \$	40 000.00 \$	40 000.00 \$
Correction/ Réfection couche d'usure Asphalte (note 7)	500 000.00 \$	100 000.00 \$	200 000.00 \$	200 000.00 \$
Loisirs et culture				
Parc et terrain de jeux (note 2)	50 000.00 \$	50 000.00 \$	- \$	- \$
Patinoire Terrain de jeux multifonction sentiers (note 9)	175 000.00 \$	150 000.00 \$	25 000.00 \$	- \$
Grand Total	1 620 000.00 \$	655 000.00 \$	495 000.00 \$	470 000.00 \$

Note 1 : Fonds Réserve Northland 2023

Note 2 : à être pris dans l'aide financière Prima

Note 3 : Aide financière Recyc Québec et Fond Volet IV MRC de la Matanie

Note 4 : Camion poubelle, camion déneigement 2024 et Pick-up 2024 dans le plan immobilisation sur trois ans et financer sur 5 ans

Note 5 : à être financer par le Fonds Carrières sablières

Note 6 : à être financer par la TECQ 2024-2028 (incluant la mise de fonds de la municipalité)

Note 7 : à être financer par le PIRRL et La TECQ 2024-2028

Note 8 : à être financer par le PIQ (programme d'infrastructure Québec) et le Fonds Northland

Note 9 : à être financer par le PAFIRS et Fonds Northland

RÉSOLUTION 2312-08

Il est proposé par Monsieur Robert Tremblay d'adopter le plan triennal 2024-2025-2026 tel que présenté par Monsieur André Marcil, greffier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

4- Adoption du budget 2024

André Marcil, trésorier dépose le budget 2024 et en fait la lecture

Budget 2024

REVENUS	BUDGET 2024
Taxes (incluant taxes de services)	461 400 \$
Paiements tenant lieu de taxes	24 742 \$
Transferts – ententes partage de frais	564 560 \$
Amendes, pénalités, intérêts sur placement, imposition de droits	15 565 \$
Autres Revenus	<u>273 500 \$</u>
TOTAL DES REVENUS :	<u>1 339 767 \$</u>
DÉPENSES	BUDGET 2024

Administration générale 272 045 \$



N° de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Saint-Léandre**

Sécurité publique	143 740 \$
Total réseau routier (Voirie hiver et été)	678 400 \$
Hygiène du milieu	125 122 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	9 905 \$
Loisirs et culture	92 500 \$
Frais de financement (frais bancaires)	<u>18 055 \$</u>
TOTAL DES DÉPENSES :	<u>1 339 767 \$</u>

RÉSOLUTION 2312-09

Il est proposé par Madame Andrée Blouin résolu d'adopter le budget 2024 équilibré et déposé par Monsieur André Marcil

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

5- Période des questions

Monsieur Castonguay informe les citoyens qu'il est possible de poser des questions par courrier ou courriel. Quelques questions ont été posés en personne exclusivement sur le PTI et le Budget 2024

6. Levée de la séance extraordinaire

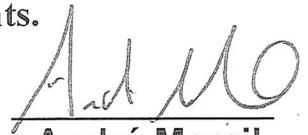
RÉSOLUTION 2312-10

Il est proposé par Madame Andrée Blouin et unanimement résolu de procéder à la levée de séance extraordinaire du 19 décembre, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h 49

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.



Steve Castonguay
Maire



André Marcil,
Directeur général,
greffier-trésorier